

Le dynamisme commercial qui anime le Mexique place les exportations de ce pays au même rang, approximativement, que l'ensemble des exportations du reste de l'Amérique latine. Cette croissance économique soutenue et une plus grande libéralisation laissent entrevoir toute une gamme de possibilités pour les entreprises canadiennes.

Exportation et Développement Canada, qui a grandement accru sa visibilité sur le marché mexicain, a ouvert un bureau à Mexico en 2000. L'Alberta a aussi annoncé qu'elle prévoyait y installer un bureau; le Québec y a une Délégation générale depuis 1980, et la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario sont présents sur ce marché.

À l'occasion d'une mission commerciale au Mexique en 2001, le ministre canadien des Ressources naturelles a annoncé la création d'un bureau commercial responsable du changement climatique à l'ambassade du Canada à Mexico. De cette manière, le Canada et le Mexique solidifient encore plus leurs relations et marquent leur intérêt commun en ce domaine. Ce bureau fera la promotion des technologies canadiennes de pointe susceptibles d'aider le Mexique à faire face à ses besoins énergétiques et à résoudre les problèmes liés au changement climatique.

### **Aide au développement**

Bien que le Canada ne dispose d'aucun programme bilatéral d'aide au développement pour le Mexique, il appuie un grand nombre de partenariats entre des organisations et des sociétés canadiennes et mexicaines. Entre 1998-1999 et 2000-2001, le Canada a accordé, en moyenne, plus de 7 millions de dollars par année pour soutenir environ 60 projets de partenariat. Ces initiatives avaient pour but, notamment, d'aider la société civile, d'étudier la faisabilité de l'aménagement des bassins hydrographiques et des programmes de santé en faveur des femmes et des enfants, et d'appuyer les microentreprises dirigées par des femmes autochtones. L'Agence canadienne de développement international a été la source principale de financement pour ces projets, principalement par l'intermédiaire du Programme de coopération industrielle, du Programme de partenariat avec des organisations non gouvernementales, du Programme de partenariats universitaires en coopération et développement et du Fonds canadien d'initiatives locales.

En janvier 1998, le Canada et le Mexique ont signé un accord général de coopération en vue de fournir de l'aide au développement dans des tiers pays. Les deux pays collaborent dans le cadre d'un projet pour soutenir les victimes de mines terrestres au Honduras, au Nicaragua et au El Salvador. La contribution du Canada est de 3,5 millions de dollars.